

Le Journal de Françoise

(GAZETTE CANADIENNE DE LA FAMILLE)

Paraissant le 1er et le 3ième samedi de chaque mois

DIRECTRICE : R. BARRY

Dire vrai et faire bien.

ABONNEMENT :

Un an - - - \$2.00
Six mois - - - 1.00
Strictement payable d'avance

REDACTION :

80, Rue Saint-Gabriel, Montréal.
TEL. BELL MAIN 999

A L'ETRANGER :

Un an - - - Quinze francs
Six mois - - - Sept francs
Strictement payable d'avance

CHAMBRE 44

20 rue Saint-Jacques,
MONTREAL

ADMINISTRATEURS

VALIQUETTE & DUBE

Tel. Bell Main 3795

Bonne Année !



...SOMMAIRE...



Berceuse de Noël (poésie)
Jean d'Agrève

Le Jour de l'An..... Françoise

Les Epines Jean de Canada

Notre Plébiscite.

Deux Lettres.....Françoise

Une Lettre de l'Etranger.....
Mme Dandurand

La Génèse d'une Poésie.....
Eudore Evanturel

Le Coin des Lectrices.
Cousine Divonne

A la Miséricorde.

"L'Amérique Précolombienne"... ..
Françoise

Un Ballet à Tahiti... Jean de Nobon

Les Cervelines (feuilleton)



UNE... MERVEILLEUSE DECOUVERTE

— LISEZ CECI : —

C'est dans votre intérêt : Pour cette raison, une dame après plusieurs années d'étude et d'expérience, réussit à découvrir un remède infailible contre les maladies de rognons et de la vessie, et facilite la digestion, et la surnommé

“ LA JOIE DU PEUPLE ”

La recommandation et les témoignages ci-dessous vous donnent une preuve incontestable de sa valeur.

Je certifie que le remède appelé “La joie du peuple”, que “Madame Séguin” m'a vendu pour la maladie du “Foie” et des “Rognons” dont je souffrais depuis longtemps, m'a tout à fait rendu à la santé. Après avoir essayé des remèdes de plusieurs médecins sans aucun résultat c'est sur le conseil de plusieurs personnes que j'ai essayé le remède de Madame Séguin qui m'a rendu à la santé.

Mme Veuve ONESIME COMTOIS,
St-Bruno, Québec.

Montréal, 10 avril, 1908.

Je certifie que les remèdes de Mme Séguin m'ont complètement guéri d'une maladie des rognons dont je souffrais depuis des années et que plusieurs médecins m'avaient déclaré inguérissable. Je peux dire avec reconnaissance que les remèdes de Mme Séguin m'ont guéri de cette maladie de rognons et de vessie. Après quoi j'ai signé,

ALFRED BOUCHARD,
604 rue Cuvilliers, Montréal.

Cette merveilleuse découverte ne s'applique pas seulement aux maladies des rognons et de la vessie mais aussi à toutes les maladies particulières au sexe féminin. C'est pourquoi, MADAME VICTORIA SEGUIN invite tout spécialement les Dames et Demoiselles qui seraient atteintes d'aucune maladie particulière à leur sexe de vouloir bien aller la consulter dans leur propre intérêt. Ces consultations sont absolument gratuites et ne peuvent que vous être profitables.

En vente dans toutes les Pharmacies et Magasins Généraux.

CONSULTATIONS GRATUITES

Heure du Bureau :

de 8 à 10 a. m. — de 7 à 10 p. m.

DÉPOT PRINCIPAL :

412 Rue Cuvillier, près Ontario,

HOCHELAGA.

Mme V. SEGUIN.



CHAMBRE DU

RECORDER DE LA CITÉ DE MONTRÉAL,

Montréal, 30 Avril 1897

*J'après les informations
prises à bonne source je n'hésite
pas à recommander le
Médicament Séguin comme remède
de toute efficacité. Les
Amis sont considérés
comme officieux pour ces
diverses Maladies.*

*Alfred Bouchard
Recorder de la Cité de
Montréal*

Le Journal de Françoise

(GAZETTE CANADIENNE DE LA FAMILLE)

Paraissant le 1er et le 8ième samedi de chaque mois

DIRECTRICE : R. BARRY

Dire vrai et faire bien.

ABONNEMENT :

Un an - - - - \$2.00
Six mois - - - - 1.00
Strictement payable d'avance

REDACTION :

80, Rue Saint-Gabriel, Montréal
TEL. BELL MAIN 999

A L'ETRANGER :

Un an - - - - Quinze francs
Six mois - - - - Sept francs
Strictement payable d'avance

CHAMBRE 44

20 rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

ADMINISTRATEURS

VALIQUETTE & DUBE

Tel. Bell Main 3795

BERCEUSE DE NOEL

*Il faut dormir, bébé mignon,
Ma rose blanche,
Si tu veux qu'en disant ton nom
L'ange se penche,
Et, sur ton front doux comme un lis,
Pose son aile...*

*Allons, fermez ces yeux jolis,
Petit rebelle !
C'est déjà trop vous embrasser,
Fermez la bouche !
Enfin, il faut se reposer :
Couchez-vous, couche..*

*Le bon Noël attend au froid
Que tu sommeilles,
Le pauvre ! Il a gémi, je crois...
Et toi tu veilles !
Il va s'enfuir... n'entends-tu pas
Tinter ses traînes ?
Vite, dormons pour que ton bas,
Crève d'étrennes...*

*Si tu dormais des anges blonds,
Vêtus d'étoiles,
Viendraient t'envelopper de longs
Et riches voiles,
Et le bon Dieu, j'en suis bien sûr,
Dans un sourire,
Soulèverait un coin d'azur,
Pour le redire :*

*Dors, mon enfant, jusques au coeur !
Tendres et calmes,
Les chérubins viendront en chocur,
Portant des palmes :
Ils resteront toute la nuit
Près de ta couche,
Pour écarter de toi, tout bruit,
Tout rêve louche...*

*Il faut dormir, bébé mignon,
Ma rose blanche
Si tu veux qu'en disant ton nom
L'ange se penche
Et, sur ton front doux comme un lis
Pose son aile...*

JEAN D'AGREVE

(Cette jolie poésie, composée expressément pour notre journal,
est arrivée trop tard. pour être publiée dans le numéro de Noël.)
La Rédaction.

Le Jour de l'An

Je vous fais, chers lectrices et lecteurs, mes amis, le vieux souhait canadien :

Une bonne et heureuse année et le Paradis à la fin de vos jours.

C'est du fond de mon cœur que je vous désire ces bonheurs. J'irai même plus loin que la formule séculaire, car, je vous en souhaite, avant la fin même de vos jours, des morceaux de ce Paradis, que, parfois, l'on retrouve égarés sur quelque coin de notre terre partant si calomnieuse.

Le Jour de l'An! Quand je songe qu'il y en a que ce jour réjouit! Bénis soient-ils! Ne croyez pas que je le leur reproche. Au lieu de les blâmer, je les envie, mais faut-il qu'ils aient l'illusion rudement chevillée au cœur...

De nos jours, on ne recrute guère plus cette catégorie de bienheureux, que chez les enfants et chez les amoureux. Chez les enfants, parce que c'est la jour des bonbons, chez les amoureux, parce que c'est le jour où ils s'embrassent — du moins, avec moins de remords.

J'ai connu un temps, qui rentre de plus en plus dans les brumes du passé, où je croyais ferme aux vœux du Jour de l'An.

Il me semblait que, prononcés avec sincérité, avec foi, ils éloignaient les malheurs et forçaient le destin à se montrer clément.

Aujourd'hui, vous et moi, chers amis qui me lisez en ce moment, nous savons à quoi nous en tenir sur l'inanité de tels vœux. Il n'arrivera que ce qui est écrit, et, que pouvons-nous, faibles atômes contre le sort implacable souvent, puissant toujours? Est-ce pour nous rappeler cette terrible réalité et la puérilité de nos désirs que la cérémonie de l'an nouveau a été instituée?

Pour ma part,—et je dis tout haut ce que tant de gens pensent tout bas—: je ne connais pas de jour plus détestable.

La première chose à laquelle il nous fait songer, c'est à l'incertain

mystérieux et sombre, constamment redoutable—qu'il nous met avec plus de force devant l'esprit.

Les matins que les jours ordinaires nous ramènent ne nous émeuvent pas à ce point: chacun pense à sa besogne habituelle, à son train-train quotidien et ne va pas au-delà. Mais au premier janvier, qui ne se pose pas le grand problème: que va-t-il m'arriver dans le cours de cette nouvelle année? en verrai-je seulement la fin?...

On songe encore à ceux qui nous entourent, à ceux que l'on voudrait toujours garder à la portée de son affection: seront-ils avec nous? ou partiront-ils, emportés par la tempête, comme tant d'autres balayés, même avant leur automne... Oh! c'est à ceux-ci surtout que va le cœur.

Tous les jours, on se souvient d'eux, mais jamais aussi fortement, aussi tristement qu'à l'aube d'une année nouvelle où les souvenirs du passé, la réalité du moment, le doute sur l'avenir montent en flots pressés autour de nous...

Combien ils nous manquent, les chers disparus! Avec quelle acuité, quel serrement douloureux de cœur nous le constatons à cet instant même où la bouche murmure de gais souhaits...

Le Jour de l'An réveille toutes les douleurs: regrets du passé, joies mortes, espérances éteintes...

Moi, je hais le Jour de l'An!

FRANÇOISE.

NOTRE FEUILLETON

Nous commençons, avec ce numéro, la publication d'un roman des plus modernes: "Les Cervelines". Son auteur, Mme Colette Yver, est considérée une écrivain féminin de tout premier ordre.

Nos lectrices auront, nous n'en doutons pas, un plaisir vrai, à suivre les deux héroïnes de ce roman, et verront se débattre sous leurs yeux un des problèmes les plus attirants du féminisme moderne: la femme doit-elle vivre par le cœur et peut-elle être heureuse par le cerveau?

Lès Epines

Un jour de fin d'automne, comme je passais, dans le parterre, auprès d'un arbuste aux rameaux à la fois dépouillés et épineux, j'en brisai un... distraitemment. Et, comme la Mort se dit sans doute: "Qu'importe un être à l'univers!" je me disais: "Bah! qu'importe si peu de chose à l'arbuste!..." Ma main, insouciant comme celle qui tue sans discontinuer et sans songer aux générations à venir, oubliait alors, en l'enlevant ainsi, que, de ce chétif rameau tout défleuri, pouvaient encore surgir des fleurs infiniment roses!...

Puis, prises de leur meilleur côté, sur les frêles épines aussi aiguës que de fines aiguilles, mes doigts s'amusaient à glisser, ainsi que sur un minuscule clavier, sans s'y faire la plus légère blessure, tandis qu'un glissement, en sens contraire, leur aurait fait verser quelques gouttelettes de sang...

La plupart de nos ans ne ressemblent-ils pas, eux aussi, à des rameaux plutôt surchargés d'épines que de roses.

Amis, afin qu'ils ne nous causent pas de déchirements par trop mortels, de leur meilleur côté, sachons toujours prendre les piquants des nouvelles épreuves de chaque nouvelle année. De sorte que, tant que nous vivrons, notre chair ne saignera, à de certains jours, qu'en compensation plus ou moins exacte des roses voluptueusement effeuillées autrefois. — Toute rose est tôt ou tard payée par une double rançon...—

"Que d'épines pour une rose!"

Encore une fois, si nous voulons traverser ce vaste parterre à l'aspect automnal qu'est l'existence, sans laisser tout notre sang aux épines..., ne les prenons donc jamais à rebours!...

JEAN DE CANADA.

- - - NOTRE PLEBISCITE - - -

(Suite)

MME A. TASCHEREAU,

Épouse de l'hon. ministre des Travaux
Publics.

Sans être suffragette à la mode de Londres, il est permis de croire que ce serait une excellente chose si la femme pouvait dire son mot sur plus d'une question politique. Je ne parle pas de faire des discours, ni de disputer à ces messieurs la palme de l'éloquence, mais le vote est une manière discrète d'exprimer son opinion. Pourquoi la moitié du genre humain et non la moins bonne, est-elle exclue de ce privilège? Elle le possède dans le domaine municipal, pourquoi pas dans les affaires de l'état? Il est admis, je pense, que la femme a une influence salutaire à exercer dans la société. Sur bien des questions, cette influence ne ferait-elle pas pencher la balance au bon côté? Naturellement, je ne pousserais pas la logique jusqu'à réclamer l'éligibilité de la femme au Parlement; mais qu'au moins, on lui permette de dire son mot sur le choix des représentants de la nation qui n'est pas exclusivement composée d'hommes.

Adine Taschereau.

MME PASCAL POIRIER,

Épouse de M. le sénateur Poirier,
de Shédiac, N.-B.

Le gouvernement des États n'est en définitive, que la lutte organisée contre l'anarchie. Après la guerre ce qu'il y a peut-être de plus humiliant pour les hommes, c'est d'en être réduits à se constituer un corps de police, tantôt avec un kaiser, tantôt avec un parlement pour chef, afin de se protéger, les citoyens, contre les citoyens, les royaumes contre les royaumes. Qu'avons-nous à faire dans cette galère, nous autres réputées le chef-d'œuvre de la création: à qui le Créateur, en tous cas, a mis la dernière main? Il y a bien assez de nos sœurs les amazones. Sursum corda! Laissons aux hommes leurs urnes électorales, et poursuivons, nous, notre ascension vers l'idéal. Ils voudront nous suivre, puisqu'ils nous aiment, et que nous avons la faiblesse de les aimer, les monstres! Bien cordialement à vous, Madame,

Anna Tasignan Poirier.

MME CHOQUETTE

Épouse de M. le sénateur P.-A.
Choquette.

Je n'hésite pas à répondre que les veuves et les filles, ayant des propriétés et par conséquent intéressées à la bonne administration de la chose publique, devraient avoir le droit de voter aux élections fédérales et locales, comme elles ont, d'ailleurs, ce droit, aux élections municipales: je suis aussi, et bien fortement d'opinion, qu'une femme mariée, sous puissance de mari, ne doit pas avoir ce droit, et les raisons en sont, il me semble, nombreuses et faciles à comprendre. D'abord la seule politique de la femme mariée, ne devrait être que celle de la bonne administration de sa maison, et par là le bien être et le confort de son mari et de ses enfants; elle ne doit jamais s'exposer à venir en contradiction avec son maître et seigneur... car d'après le Code Civil, elle lui doit obéissance complète, et doit le suivre partout... Or qu'advierait-il si le candidat de son choix, n'était pas celui préféré par son mari? de deux choses l'une; ou il lui faudrait, pour obéir à son mari, suivant le Code, sacrifier ses opinions et sa conscience et voter pour l'homme qu'elle croirait le moins qualifié à la représenter au Parlement, ou ne pas lui obéir, mais suivre les dictées de sa conscience et aller, malgré lui, voter pour le candidat de son propre choix, candidat qui lui plaira plus que celui de son mari, non pas, bien souvent, le plus qualifié, mais le plus joli et le plus séduisant... car, faisons en encore l'aveu, si l'homme pense plus qu'il ne voit, la femme par excès de sensibilité sent plus profondément qu'elle ne pense. L'on voit de suite surgir ces malheureuses discussions et leurs tristes conséquences. Or tout cela sera évité, si la femme mariée n'a pas le droit de vote; d'ailleurs, d'après ce que j'ai souvent entendu dire par mon mari et d'habiles politiques, sans avoir le droit de voter, les femmes peuvent, en politique, leur faire plus de bien, ou de mal, que si elles avaient ce droit. Donc que nos Législateurs donnent au plus tôt le droit de voter aux veuves et aux filles majeures; mais qu'ils se gardent bien de le donner aux femmes mariées. Il me semble, en outre, que le premier exerci-

ce de libre choix de la première femme a été assez désastreux pour assagir les législateurs, et toutes les Eves...

Marie-B. Choquette.

Québec.

Mme A.-A. THIBAudeau,

Épouse de M. le sénateur Thibaudeau.
Si toutes les femmes intelligentes, éclairées votaient: si les autres s'abstenaient. Quel rêve!... De même que pour ces messieurs..., je pense.

E.-L. Thibaudeau.

LADY DRUMMOND

Présidente du Women's Club".

The woman's suffrage is not a question on which I have done any hard thinking, but I may say at once that I have far more sympathy with the cause than I have with the "methods" of some of its advocates: though it is possible that there is something in the view of those many fine and cultured spirits who are its convinced supporters, that these bold and impudent and turbulent methods are, at the present stage, a quite necessary evil!

Let me say, however, that I think the strongest argument that can be used in its favour is the "woman liners" of woman, an argument which is surely weakened by the turbulent behaviour which has characterised some of these recent demonstrations in London.

If our vote as women is to have any value in the world at all it must be because it represents the distinctively feminine element in character and life. It is the difference between men and women that constitutes our claim. The more womanly "She" is, the more she is needed, the more masculine the less! The "masculine" is already there in sufficient force!

By "feminine" I do not mean anything weak, neutral, colourless, "Freedom and knowledge, as well as virtue, are daughters of the most High", and whatever tends to develop and strengthen our individuality must take us more not less "woman". This is a plea which I should like to see more strongly presented more fortified by the action of our woman suffragists!

Julia Drummond.

MME C. LEBEUF

Épouse de M. le juge en chef de la Cour de Circuit.

Mon idée est bien formée sur votre question : "Les femmes doivent-elles avoir droit de vote" ?

Il me semble que la femme perdrait tout son charme à aller voter ; il ne lui resterait plus qu'à porter le pantalon.— Adieu les belles jupes!

C. LeBeuf.

MME PANNETON,

Épouse de M. L.-E. Panneton, avocat de Sherbrooke

Qu'advierait-il, mon Dieu, si ce droit leur était concédé!—Il faut avoir comme moi, vu les suffragettes à l'œuvre, pour se convaincre du ridicule dont elles se couvrent.

La femme dans sa noble mission d'épouse, de mère et d'éducatrice ne peut qu'altérer sa dignité en se mêlant à la vie publique.

Qu'elle sache, à son foyer suivre et discuter avec intelligence les questions sociales et politiques.

Qu'elle inspire et qu'elle pacifie. Mais, croyez-moi,—les gouvernements marcheront mieux sans elles.

Corinne-D. Panneton.

MADAME CHAPPAIS, née LANGEVIN,

Épouse de l'honorable Thomas Chapais, Conseiller législatif,

Je ne vois que des inconvénients à donner aux femmes le privilège de voter.

La majorité d'entre elles ne le souhaite ni ne le réclame, et si, toutefois il leur était conféré, son application leur serait parfois bien embarrassante et pourrait produire souvent des conflits regrettables et nuisibles à la paix de la famille.

La femme est la reine et l'âme du foyer ; cette fleur délicate ne s'épanouit qu'à la chaude et paisible atmosphère de l'affection au logis, lieu où elle se concentre avec plus d'intensité et d'ardeur.

Serait-il bon et sage de l'exposer aux luttes violentes et acrimonieuses de l'extérieur, à la tourmente politique, de la dépoétiser enfin en lui ôtant le charme de son apparente faiblesse qui lui vaut la protection les attentions et les hommages de l'homme ?

Laissons la femme à son rôle magnifique et à son ombre discrète ; c'est le moyen pour elle de conserver son empire et sa dignité : elle fera ainsi l'œuvre de Dieu et sera plus utile à sa patrie qu'en participant au droit de suffrage.

Hectorine L. Chapais.

MME F.-X. LEMIEUX,

Épouse de M. le juge Lemieux.

Croyez-moi, laissons aux hommes, l'or-

gueil légitime de conclure les affaires du pays.

Ne changeons rien à la règle établie, par plus sage que nous.

Évitons à nos esprits les soucis, les remords peut-être, triste cortège de la vie politique.

Vivons au foyer, heureuse, si possible, et gardons notre souffrance pour rendre la vie bonne à ceux que nous aimons.

Diane-P. Lemieux.

MME MONET,

Épouse de M. le juge Dominique Monet, St-Jean, P.-Q.

Je résume toute ma pensée sur votre thèse, en vous répondant.

Mon mari a été dans la politique et député pendant 15 ans ; et ce terme a été assez long pour que je considère la politique faite ou inventée pour les hommes seulement.

D'ailleurs, si j'avais droit de vote, voyez-vous je me croirais en conscience, tenue de voter contre mon mari afin de le garder à sa famille... et vous voyez à ce point de vue, les désagréments du jour du scrutin!

M.-L. Monet.

St.-Jean d'Iberville.

MME DEMERS,

Épouse de M. le juge Philippe Demers, Sherbrooke.

J'ai en horreur tout ce qui tend à faire sortir la femme de son milieu où elle est si heureuse entre un bon mari et des enfants adorés.

Par conséquent, pas de suffragettes.

Josephine Demers

MADAME CHOQUET,

Épouse de M. le juge F.-X. Choquet.

En tant que : droit, les femmes peuvent réclamer le droit de vote. Le droit des hommes et celui des femmes sont les mêmes. Mais, il y a dans l'exercice de certains droits, et pour certaines personnalités, des inconvénients graves: le droit de vote aux femmes me semble de ceux là. Je vois dans le suffrage féminin deux écueils : la destruction du foyer et un principe de discorde entre le mari et la femme. La politique désunit bien des fortes affections, elle peut aussi amener la zizanie, ou tout au moins, d'acrimonieuses discussions entre le mari et la femme. D'un autre côté, si elle suit aveuglément le choix de son mari, n'y a-t-il pas influence indue ?

Si la femme vote, elle doit être députée. C'est encore son droit, or, voyez-vous la maison dont la maîtresse siège au Parlement d'Ottawa, par exemple, neuf ou dix mois sur douze ?

Carrie B. Choquet.

MME PELLIÉTIER,

Épouse du Dr P. Pelletier, député de Sherbrooke.

Vous avez déjà reçu tant de réponses au sujet du droit de vote pour les femmes, et plusieurs corroborent mon opinion. Je n'ajouterai donc simplement que je ne suis pas une suffragette et pas en faveur du droit de vote pour les femmes.

C. Pelletier.

MME GERVAIS,

(Épouse de M. Honoré Gervais, bâtonnier et député de Saint-Jacques.)

J'aime la femme chez elle, dans sa famille, dans son royaume. Elle est toujours héroïque du moment qu'elle s'applique à la défense et au bien-être de son mari et de ses enfants. Élever de bons enfants, c'est contribuer plus efficacement à la gouverne de l'État que d'augmenter sans raison, le nombre de ceux qui discutent des affaires publiques.

Suivant moi, il vaut mieux laisser aux hommes la politique nationale et aux femmes la politique familiale. Ainsi l'on a pensé autrefois et ainsi je pense aujourd'hui.

Albina-R. Gervais

MME L.-J. LEMIEUX,

Épouse du Dr. Lemieux, député de Gaspé

C'est en étant dépendante de l'homme ou du moins paraissant l'être, que la femme conservera le plus son indépendance et pour faire le plus de bien pour sa famille, pour la société, même pour son pays. C'est-à-dire la femme intelligente, mais vraiment femme. Je suis anti-féministe, et je le serai toute ma vie, je ne crois pas que les années changent mes idées.

Alice David-Lemieux.

MISS HURLBATT,

Principale du "Royal Victoria College".

I am in favour of the extension of the parliamentary franchise to women in the same terms as it is or may be extended to men. If women are different from men, representative government without them is incompleteness representation of the State. If women are the same as men they presumably have the same need to vote as men. In the past fifty years three great changes have come on western civilization each of which, and all of which in conjunction, have given a very strong colour to the women suffrage cause, first : the achieved economic independence of women, second : the great development of town centres and the consequent extension of state activities which demand the services of public servants of new aptitudes and qualifications, third : the spread of education among women. Then great changes have led us unto claim the suffrage. As

members of the modern industrial state seeking to represent their own interests, to remove their own disabilities and to perform with the fullest opportunity their work of social service. Parliaments and departments of State legislate or deal dark with vital questions affecting the welfare of women and children and in these matters women should have the fullest opportunity given them to do what they can to raise the standard of public opinion and to him improved conditions to beat upon the homes and work places of the Empire.

The extreme argument that ultimately all Law rests upon the power to enforce it—a power said to be lacking in the case of women—may be met by the counter argument that there are other services essential to national existence which women can perform and which are as important as those performed by soldier or sailor. It should be sufficient to instance with the bearing and rearing of children.

If nature has established a radical difference between the sexes, nature can probably take care of herself; if women are given the first opportunity of development, spiritually, ethically, socially, their own peculiar inherent powers of social expression may best be revealed.

Ethel Hurlbatt.

MISS M. L. FERGUSON

Présidente du "Women's Club".

I am sorry I cannot say anything worth publishing on the question for I have never given the matter serious thought or study. My life has always been such a busy one with the duties that seemed to come to me without any seeking on my part that I have not had time to think much on the subject of the franchise for women.

While I believe that to the vast majority of women, the right to vote would mean little. Yet I can see no good reason why those who are desirous of exercising such a privilege should be prevented from doing so.

Mary Laura Ferguson.

MISS BARRY,

Rédactrice de la Page des Femmes au "Family Herald and Weekly Star".

Open participation in public affairs does not seem to me compatible with the highest ideals of womanhood. If all the rights conceded to woman in civilized countries to-day were conscientiously exercised, there would be no need nor desire for an extension of her liberties. Widening the field of her labours and responsibilities will only add to her burdens without increasing her strength of her willingness to bear them. The best women in the world

to-day are those who are sending to the polls husbands and sons whom they can trust to guard and defend the interests of the weaker sex. It is primarily the fault of some woman if the voter she has moulded misuses his privilege. Let the woman do her part in the home and in society: it will inevitably follow that her influence will be powerfully felt, though not seen nor heard, at the polls.

Lily E. F. Barry.

MME LEMIEUX-POULIOT

Épouse de M. Camille Pouliot, avocat à la Rivière du Loup.

Qu'il nous suffise, femmes, du beau titre de sœur, d'épouse et de mère de citoyen; laissons aux hommes le soin d'en exercer le rôle et d'en mériter l'honneur!

Eugénie-L. Pouliot.

MME BIBAUD,

Directrice de l'Académie Marchand et Présidente de l'Association des Institutrices.

J'ai si peu de loisirs que vous ne m'en voudrez pas, si je n'ai pu approfondir la question que vous me proposez: Constantement occupée à mes devoirs d'institutrice, je n'ai guère songé à l'opportunité du suffrage féminin.

À premier abord, il m'a semblé que les femmes étant soumises aux lois comme les hommes, elles devraient avoir le même droit de choisir ceux qui font ces lois. Mais encore faudrait-il que leur éducation les mit en état d'exercer efficacement ce droit.

Instruisons donc d'abord nos filles, plus tard nous verrons s'il y a lieu de les faire entrer dans la lice.

A. Bibaud.

MRS. F. H. WAYCOTT

Présidente du comité chargé de faire la lutte à la mauvaise littérature.

Because governments derive their just powers from the consent of the governed, it is unthinkable that women who have learned to act for themselves, and have become awakened to civil duties should not care for the ballot to enforce their wishes. Moreover as man accords to woman moral superiority, it is preeminently his duty to encourage her to speak and teach as she has opportunity, and what avails this without the privilege of crystallizing this superiority into law?

Elizabeth Grisnold Waycott.

MME MATHILDE CASGRAIN

Femme de lettres.

On a écrit de fort jolies choses sur la question posée par le "Journal de Fran-

droit de vote pour la femme?"

Eh! bien moi, je suis tout à fait contre ce droit là; et au risque de passer pour vieux jeu, je ne voudrais voir la femme que là où le Ciel la veut: c'est à dire au foyer familial. La vraie femme, n'est-ce pas celle qui, après les heures de travail ardu, au dehors, attend le maître choisi, avec la grâce accueillante, le charme et la tendresse... celle qui garde jalousement, pour lui seul, tous les dons qu'elle a reçus: ne gaspillant pas sa belle intelligence à étudier des choses pour lesquelles elle n'est pas faite.

L'attrait le plus grand de la femme, c'est sa faiblesse, et jamais celle-ci n'est plus délicieusement attirante qu'aux heures où elle fait appel à la protection chevaleresque de l'aimé.

Pourquoi, oh! pourquoi vouloir sortir du domaine si bien marqué par le bon Dieu! Sans doute, la femme doit être capable de causer d'une façon intelligente... Après avoir écouté beaucoup, elle peut placer son mot dans la conversation des gens instruits; sans cela, elle serait une sottise. J'ai entendu un homme remarquable dire: "Jamais je ne décide une grave question sans consulter ma femme". Ce monsieur avait raison car Madame y était vraiment la femme forte dont parle la Sainte Écriture. À l'appui de mon humble opinion sur le sujet traité, je place ici le portrait admirable, tracé par l'Esprit, de la femme selon le cœur de Dieu. "Qui trouvera la femme forte? son prix est au loin, et va jusqu'aux extrémités de la terre! Le cœur de son époux s'est confié à elle".

Toujours aux questions épineuses, on trouve une réponse dans le livre Saint, A la lumière éblouissante de la Foi, chaque chose reprend sa vraie place dans le plan de la Providence; les oiseaux ont leur nid, les fleurs leur parfum; les femmes leur mission d'amour et de dévouement.

Mathilde Casgrain.

Québec.

MME P.-S. CÔTÉ,

(Colombine)

Femme de lettres et Bibliothécaire à la Bibliothèque Civique.

Contester à la femme le droit de vote, c'est nous reporter aux âges ténébreux où l'on se demandait sérieusement si elle avait une âme. Lui défendre d'exprimer son opinion, c'est lui défendre d'en avoir: poser sciemment l'éteignoir sur la flamme pensante de son intelligence!

Faire fi du vote féminin, c'est étouffer la voix même de la conscience, fermer l'oreille aux justes revendications, c'est refuser par une transfusion généreuse de régénérer le vieil électorat qui trop souvent foule aux pieds l'idéal pour sacrifier à Baal; c'est élever entre les deux sexes

une barrière conventionnelle, il est vrai, mais jusqu'à présent infranchissable, tant que les femmes assouplies par le tennis et le diabolo ne se décideront à prendre leurs jupes à deux mains et à sauter par-dessus. Quelles perturbations pourrait amener au foyer la discussion de la chose publique et des intérêts du pays entre mari et femme? Mais puisqu'on s'agenouille ensemble au confessionnal, à la table sainte, puisque les voix graves et aiguës se fondent harmonieusement dans les chœurs sacrés, pourquoi électeurs et électrices ne se rendraient-ils pas au "poll" religieusement, gravement comme on va au temple, mêler leurs doigts dans l'urne électorale ainsi que dans le bénitier, avec le sentiment de remplir un devoir de patriotisme? Quand il y a une cause juste à soutenir, un principe d'honneur à faire triompher, nul ne peut s'y soustraire sans déchoir de sa dignité et mériter l'épithète de lâche! De même que le soldat passe à travers la grêle de la mitrailleuse pour arracher à l'ennemi le drapeau symbole auguste de la patrie en péril, la femme devra passer haute et fière sous les flèches empoisonnées de la raillerie et du sarcasme pour affirmer son droit de vivre et de penser, son droit de femme intelligente et libre qui veut poser elle aussi sa pierre à l'édifice national et contribuer si faiblement que ce soit à la gloire et à la prospérité du Canada.

Colombine.

MADAME LEPAGE,

Bagotville, (Chicoutimi)-

A la question que vous me faites l'honneur de m'adresser, je réponds :

A la femme libre : Oui.

A la femme sous puissance de mari : Non.

S.-G. Lepage.

MME GOSSELIN,

Épouse de M. F.-X. Gosselin, protonotaire de la Cour Supérieure, à Chicoutimi.

C'est à la femme qu'a été confiée la plus noble mission qui soit sur terre : former l'âme de l'enfant. Si on lui donne droit de vote, on ne peut logiquement lui refuser l'éligibilité.

Une fois entrée dans cette voie, elle ne peut que se détourner de sa mission et c'est alors le renversement de l'ordre domestique qui à son tour entraîne le bouleversement de l'ordre social. Nous retournons au chaos.

Il me semble que le qualificatif ironique de suffragettes accepté par l'opinion publique et universelle devrait faire réfléchir et reculer celles qui sont tentées de sortir de leur rôle et qui ont conservé le sentiment de la si haute dignité de la femme.

H.-F. Gosselin.

MISS HEUBACK,

Rédactrice de la Page des Femmes au "Montreal Herald".

Replying to your query, "Ought Women to Claim the Right to Vote?" I desire to say that in my opinion, believing that the exercise of the franchise by women would be attended by no benefit to the women themselves or to the community at large, they certainly should not claim such right.

Woman has a sphere of her own in which her influence is paramount. In it she may achieve more good for humanity and for the uplift of her sex, if any be needed, than she could possibly attain by taking an active and responsible part in politics. Her sphere is the home. It is there that her sway is undisputed and her power for good unquestioned and unlimited. The woman who fails in the home would fail at the polls. If she did not vote blindly at the dictation of her husband, father or brother, thus rendering her vote negligible as an expression of individual conviction, she would probably feel obliged to go entirely contrary to their views and thereby contribute an additional cause of discord to the already too swift discrimination of the sanctity and peace of the home. Think what it would mean to have the men and women of one family divided on political lines! What endless, bickerings! What heartburning disputes!

In my opinion, the militant suffragettes of England are a misguided lot. Their boisterous, unwomanly, rowdy tactics are not only a deplorable mistake, but in themselves supply a convincing and unanswerable argument against giving women the right to vote. If the campaign of the suffragettes to obtain that right is a fair forecast of the manner in which they would exercise it, once obtained, it clearly indicates that fanaticism, hysteria, emotion and unreason would govern women's votes instead of cold logic and dispassionate conviction.

I do not, of course, believe that the suffragettes are truly representative of their sex, any more than I believe that women are incapable of an intelligent exercise of the franchise. My opinion is that women do not want and do not need votes.

R. K. Heuback

MME DUVAL-THIBAUT,

Femme de lettres canadienne à Fall-River

La femme étant un être humain aussi bon, aussi intelligent, aussi civilisé que l'homme, aussi utile à la société, devrait avoir le droit de vote; d'autant plus qu'elle est soumise aux mêmes lois civiles que l'homme.

Si elle n'a pas ce droit c'est parce que l'homme étant le plus fort, la garde pour lui seul et non pas parce qu'elle n'en est pas digne.

Un des arguments favoris des hommes sur ce sujet est que la femme n'expose pas sa vie comme l'homme sur les champs de bataille. Mais la femme risque sa vie chaque fois qu'elle devient mère, et s'il n'y avait pas de mères il n'y auraient pas non plus de soldats!

On dit aussi que les femmes sont trop frivoles, ou trop sottes ou trop ignorantes pour savoir voter. Mais depuis quand les voteurs masculins sont-ils tous instruits et éclairés?

Il est possible que certaines femmes vendraient leur vote pour avoir des bonbons, des rubans, des bijoux, etc, mais ne dit-on pas qu'il existe des hommes qui vendent leur vote pour un verre de gin?

Personnellement, je ne tiens pas à voter, étant déjà surchargée d'occupations domestiques mais dans ce moment où la question des licences passionne notre ville de Fall-River, je voterais de bon cœur contre les licences, si j'en avais le droit et je crois que bien des femmes feraient comme moi.

Mme Duval-Thibault.

MILLE LANCTOT

Éducatrice et fondatrice de cours particuliers.

"Les femmes doivent-elles réclamer le droit de voter?"

Mais oui, les femmes doivent réclamer le droit de voter: il est trop de questions qui les intéressent spécialement et auxquelles elle s'entendent mieux que les hommes.

On peut parler ainsi dans votre journal, n'est-ce pas Françoise? Je ne manque jamais l'occasion de voter aux élections municipales, et si une fois, j'ai hésité, c'est que je voulais obtenir que les noms fussent écrits au coin des rues de notre ville, — chose à faire encore dans quelques quartiers.

Les femmes doivent réclamer le droit de voter et il devra y avoir des endroits convenables pour recevoir leur vote. Jusqu'à présent, devant MM. les officiers de polls, électeurs et électrices sont tout un et traités sur la même pied. Il faut à une femme tout le courage de ses opinions pour affronter un tel terrain.

"Place aux femmes" aux élections! place aux femmes dans les polls! Place aux femmes dans un siècle où la femme n'est plus une "insignifiante poupée", où la question du gouvernement de son pays ne se pose plus comme un problème au-dessus de son intelligence, mais où elle doit y prendre part dans l'intérêt des siens.

Hermine Lanctôt.

TANTE NINETTE

Si on ne considérait ici que la question d'intelligence, le problème serait vite résolu, mais il y a dans le suffrage féminin un principe de discipline morale qu'il faut d'abord considérer.

L'homme et la femme ont deux missions bien distinctes : l'un est pour l'extérieur et l'autre pour l'intérieur. Les deux se complètent : ainsi l'a voulu le Créateur.

Si la femme empiète sur les prérogatives et les droits du mari que voulez-vous que devienne celui-ci? Car on a beau dire, nul ne peut servir deux maîtres, et la majorité de ces dames l'ont déjà trouvé avant moi.

Que la femme se contente dans le ménage de se mettre au niveau de l'intelligence de son mari par ses connaissances, afin de pouvoir le comprendre, discuter avec lui, ou rectifier au besoin ses idées. Quand elle aura atteint ce degré de culture, elle pourra s'estimer heureuse, car la moitié de sa mission sera dignement remplie, l'autre étant déjà prise par la conduite de sa maison et les soins à donner à ses enfants.

Tante Ninette.

NINE

Femme de lettres.

Pourquoi pas?... puisque la politique est plutôt un art d'agrément qu'une vocation et qu'elle peut compter parmi les affaires de cœur : l'amour du pays?... Les suffrages des femmes de tête et d'intelligence valent bien ceux des hommes ignorants ou écervelés, et elles n'y prendraient pas de temps, certes, à y mettre autant de fierté d'honneur de scrupule d'âme et d'esprit de conviction...

Aux dernières batailles électorales, j'ai connu des autorités qui ont resté neutres parcequ'elles donnaient pour unique raison que leur homme avait l'air trop rosse pour rentrer en Chambre ; et un autre candidat, celui-là qui a déchiré l'administration actuelle, à belles dents pour se faire élire député conservateur et qui, sur son propre bulletin votait pour l'opposition.

Nous n'aurions pas de peine à en faire autant pour la patrie, avec la plus grande courtoisie d'idées possible. Et pourvu que la femme sache garder le respect de sa dignité ; qu'elle ne cabale pas pour ne pas s'exposer aux injures des gens sans opinions, et des électeurs douteux ou véreux. Je ne vois pas que notre avis légitime sur l'administration puisse gêner la soupe ou le ménage, le gouvernement ou la société.

Nine.

Allez chez de Lorimier, le fleuriste si bien connu de la rue Saint-Denis.

DEUX LETTRES

Montréal, 31 décembre.

Mademoiselle,

Dans quelques heures, l'année, — cette bienheureuse année ou je vous ai connue, — ne sera plus, et, puis-je laisser passer cette époque de vœux et de souhaits, de reconciliations et de pardons, sans vous écrire?

Je vous écris sans me demander quel accueil vous ferez à ma lettre, car, alors, je n'oserais... Depuis huit jours, je vous ai commencé cent lettres, sans avoir eu le courage de les terminer, saisi que j'étais par la grandeur de votre courroux et par l'incertitude de vous fléchir.

J'ai eu tort. Comment peut-on être coupable envers une personne que l'on aime de toute son âme et pour laquelle on irait gaiement au supplice? Je le sais bien, puisque j'ai moi-même mis en action, cet étrange paradoxe.

Pardonnez-moi. Dites: n'êtes-vous pas assez vengée par toutes les tortures que j'ai endurées depuis votre départ? ne suis-je pas assez puni de ne plus vous voir, de ne plus vous entendre? et, n'ai-je pas assez souffert en songeant que mon souvenir même vous est importun?

Comment êtes-vous devenue subitement, si nécessaire à mon existence? Il y a un mois à peine, je ne vous connaissais pas, et, aujourd'hui, je ne puis m'imaginer le ciel sans vous.

Dès le moment où je vous fus présentée, vous fîtes la conquête de mon cœur, blasé déjà, et croyant avoir dit son dernier mot à l'amour. Vous avez mis en moi le renouveau, et je crois à tout ce qu'il y a de bon et de beau, à l'affection sincère et désintéressée, rien qu'en plongeant mes yeux dans votre regard franc où se devinent toutes les vertus.

Nous ne sommes pas dignes, nous, pauvres hommes, d'anges de pureté

tels que vous, et, cependant, ils nous attirent invinciblement. On se sent meilleur près d'eux ; leur présence même purifie, et, c'est entre leurs petites mains que l'on veut confier le soin de son âme, l'honneur de sa maison. Si toutes les jeunes filles savaient!

Tenez! voulez-vous que je vous fasse un aveu? Ce baiser que je voulais prendre sur votre bouche, et que vous avez refusé avec cette indignation qui fut la cause de notre querelle, eh bien! si vous me l'aviez accordé au moment où je vous en priais avec tant d'insistance, la satisfaction de mon désir m'eût ravi, sans doute, mais au fond de mon âme, et malgré moi peut-être, j'aurais blâmé votre condescendance...

Ne me haïssez pas après cette singulière confession ; vous, qui ne connaissez ni la boue, ni la fange, ne comprendrez pas tout ce qu'elles signifient, et j'en remercie Dieu.

Au lieu de m'excuser, vous le voyez, je m'accuse avec humilité, me recommandant humblement, à l'instar des grands criminels, à la clémence de mon juge.

Dès le jour suivant, j'avais été me remettre entre les mains de votre justice: hélas! vous étiez déjà partie pour Québec. Depuis votre départ, je n'ai goûté de paix. Un mot, un signe, de vous pourraient me consoler de la crainte horrible d'avoir irrévocablement perdu votre amitié.

Il est impossible que vous me refusiez cette faveur en un jour où l'on fraternise, où l'on pardonne les torts passés en se souhaitant une bonne et heureuse année!

C'est déjà si triste de la commencer seul et bien désolé... Un instant, j'ai caressé ce rêve du paradis de la terminer près de vous, maintenant, tout me défend d'espérer, jusqu'à ce que vous m'ayez, de nouveau, entr'ouvert le ciel.

Je vous envoie ces roses. Elles

vous diront tant de choses si vous prêtez l'oreille à leur mystique langage. Je leur envie ce bonheur de mourir près de vous.

Écrivez-moi, par pitié. Vous, qui savez combien je vous aime, devinez, peut-être, combien je suis malheureux.

Votre,

PAUL MAILLY.

Une Lettre

Québec, 1er janvier.

Cher monsieur Mailly,

J'ai la douloureuse mission de vous informer de la mort de ma sœur bien-aimée, survenue, avant-hier, le 30 décembre, à dix heures du soir.

Notre petite Marcelle a succombé à une fluxion de poitrine, contractée en revenant de la messe de minuit.

Vous, qui avez apprécié les vertus et les qualités de l'ange que nous pleurons, comprendrez plus que tout autre l'amertume de notre chagrin.

Ma pauvre mère me charge de vous dire que vos fleurs ont été déposées auprès de la douce morte, et qu'elle les emportera dans sa tombe, quand elle partira, demain, pour sa demeure dernière. En ce faisant, nous croyons obéir au vœu que Marcelle, elle-même, aurait exprimé.

Soyez assuré, cher monsieur, de l'expression sincère de ma sympathie dans notre commune douleur.

GUSTAVE EVRARD.

Pour copie conforme:

FRANÇOISE.

Notre concours

Au moment où nous allons sous presse, le dernier jour fixé pour recevoir les manuscrits des concurrents n'est pas encore expiré. Dans notre prochain numéro, nous pourrions fixer le moment où le jury assemblé rendra les décisions.

Voulez-vous l'adresse d'un fleuriste de premier choix? Allez chez de Lorimier, 250, rue Saint-Denis.

Une Lettre de l'Étranger

Notre aimable correspondante, Mme Dandurand nous pardonnera, nous l'espérons, de livrer à la publicité quelques fragments de l'intéressante lettre que nous venons de recevoir. Il y aurait égoïsme, de notre part, de garder pour nous, des détails qui plairont à tous nos lecteurs.

Nous lisons encore dans le "Figaro", en date du 22 novembre dernier, que nos distingués compatriotes, M. et Mme Dandurand ont assisté à une excursion en aéroplane de l'aviateur Henry Farman, organisée par La Ligue Nationale aérienne, dont ils étaient les hôtes. L'hon. R. Dandurand à cette occasion clôtura, rapporte le "Figaro", la série des discours en improvisant un speech charmant, prononcé dans le français le plus pur. Son allocution fut interrompue par de nombreux applaudissements et suivie d'un triple ban.

Berlin, 4 décembre 1908.

Ma chère Françoise,

Il fait un temps aujourd'hui si beau que je sens le besoin — pour mieux en jouir — de le comparer à celui que vous subissez. C'est un mouvement de charité instinctif et bien humain. J'en jouis davantage, à la pensée que c'est un privilège. Je vous écris de ma fenêtre d'où j'ai la vue d'un jardin intérieur, au milieu, duquel babille une fontaine dans une vasque de cuivre, au milieu d'un parterre "bien peigné", qu'émaillent des touffes de bruyère rose. J'ai souvent, dans ces villes septentrionales et à la vue de la campagne où l'on travaille à la terre et où le blé lève déjà pour l'année prochaine, une révolte contre l'inconséquence de notre climat. Songez donc en effet, que certaines semences sont faites pour la récolte de 1809. Le grain qui germe maintenant se reposera pendant quelques semaines, attendant les premiers rayons du printemps pour s'épanouir à l'aise. N'êtes-vous pas jalouse comme moi? Avant-hier, j'ai traversé la rue pour aller à l'ambassade de France, vis-à-vis notre hôtel, sans manteau. En décembre! ne croyez-vous pas qu'il y a de quoi crever de dépit, à près de dix degrés plus au nord que Montréal?

Nous avons assisté à la fameuse séance du Reichstag, où le gouvernement devait promettre des

réformes constitutionnelles. Je pourrais vous dire comme la bonne que maman citait:

—Je n'ai rien compris, mais c'était bien beau!

L'occasion, en effet, était solennelle. La liberté politique que, dans l'ivresse de la victoire, en 1871, le peuple allemand, de l'aveu même de Bismarck, relégua au second plan, dressait ici la tête et réclamait ses droits. Un député de l'extrême gauche fut le premier à parler. Un incident bien caractéristique se produisit au cours de sa harangue. La droite conservatrice, composée naturellement des nobles, tributaires de l'autoocratie et intéressés au "statu quo", ne semblait pas attacher grande importance aux revendications de l'orateur. Quelques-uns groupés près de lui, autour de la tribune causaient librement entre eux. Le Dr Müller, alors, s'arrêtant, se tourna vers les ministres et personnages officiels un peu trop bruyants et remarqua qu'il était curieux que les débats fussent toujours dérangés par ce même groupe.

Le président intervint, et statua qu'il était seul chargé du maintien de l'ordre. Et les honorables et distingués irresponsables reçurent ainsi l'absolution officielle, qu'ils s'étaient d'ailleurs accordée d'avance.

Le Dr Spalm fut ensuite écouté religieusement. Il est le chef du Centre catholique dont l'influence fait pencher la balance du côté qu'il appuie. Il insista également pour une responsabilité plus grande, c'est-à-dire une indépendance plus large du gouvernement.

En somme, on danse sur des pointes d'aiguilles. Les précédents en politique lient et engagent autant, sinon plus, que des lois. Tout le monde sent le besoin de se défendre, de vouloir détruire quoique ce soit, et pourtant on aspire à la

somme de liberté compatible avec les besoins de notre temps. Le pouvoir personnel est en effet si précaire de nos jours que l'on craint en déplaçant la plus petite pierre de compromettre l'édifice tout entier. La chose semble pourtant improbable quand, au son de la trompe qui annonce le passage de l'empereur, toutes ces parcelles de la foule que représentent les passants de la rue, s'immobilisent, s'agglomèrent et se massent pour regarder passer l'automobile qui le contient. Avez-vous déjà constaté combien cette badauderie nous paraît étrange à nous, qui vivons, grandissons et vieillissons, nous sentant nos seuls maîtres et indemnes de ce sentiment de dépendance ou de servitude. Je vous assure que cela semble opprimant à une citoyenne de la libre Amérique. Tous ces excellents Allemands pourtant, si amènes, si pacifiques dans le commerce habituel, paraissent aussi heureux et satisfaits que nous. Pas à Prague, cependant, où nous projetons de nous arrêter si l'on veut bien ne pas nous tirer dessus. On s'y massacre un peu tous ces jours-ci. Nous serions pourtant désolés de passer tout droit.

Mais je vous ennuie avec cette dissertation politique. Que voulez-vous, toutes ces préoccupations sont tellement dans l'air que nous ne pouvons pas ne pas nous y intéresser. Ce n'est pas que nous n'ayons d'autres distractions. La visite des monuments, dans les villes que nous traversons, notamment, accapare une bonne partie de notre temps.

Nous sommes retournés voir, pour le bénéfice de notre fille, qui ne la connaissait pas, la merveilleuse cathédrale de Cologne...

6 décembre. — J'allais finir hier, quand mon mari est venu donner le signal du départ. J'ai peur de ne plus savoir m'arrêter. Il y a tant d'années que je pars! Heureusement que cette vie de bohémienne a des avantages. Je remets à nos grandes "jaseries" du coin du feu un tas de récits que j'aurais à vous faire. Nous sommes enchantés de Dresde,

où je vous prie de conseiller à nos édiles de venir voir comment on entretient une ville. Le goût, l'ordre, la propreté scrupuleuse nous sont révélés. Nous avons vu, au milieu du champ de bataille où Napoléon livra une bataille aux Alliés, — retour de Russie, — le tombeau du pauvre Moreau qui tomba là, en se battant contre son ancien compatriote.

Nous sommes à la moitié de notre tournée. Je ne vous cache pas que je ne serai pas fâchée de rentrer à Paris qui est un second chez nous...

J'ai fait en madame Cruppi la connaissance d'un confrère. Elle a fait représenter une pièce au Théâtre Antoine, il n'y a pas longtemps. C'est la femme du ministre du Commerce. Nous avons rencontré là, à déjeuner, M. Hébrard, le rédacteur du "Temps", qui a conduit ma fille à table. C'est un de ces charmants vieillards français qui, à eux seuls méritent le bon renom d'urbanité, d'esprit et de charme que l'on accorde trop généralement à leurs jeunes compatriotes. Nous avons aussi dîné avec M. Doumer. L'ancien rival de M. Fallières à la Présidence a tant de fils qu'il a cru utile d'écrire pour eux le livre : "A mes fils". Il en a huit, quoiqu'étant encore jeune. Je faillis lui proposer un "homestead" canadien.

Je vous souhaite une bonne année, que j'espère partager avec vous.

Votre toujours fidèle,

J.-M. DANDURAND.

On admire à Mille-Fleurs, la sobre élégance de ses chapeaux, exempte de toute excentricité, qui fait que la sérieuse clientèle de cette maison de Modes lui est très fidèlement attachée.

SI VOUS AIMEZ

la bonne lecture française, envoyez douze (12) cents au **Jardin Littéraire**, Boîte 464 J. F., Manchester, N. H., et vous recevrez 55 belles, et longues histoires par le retour du courrier, l'équivalent d'un volume de douze cents pages.

Une réponse à Bonaparte

A quel poète Bonaparte disait-il un jour : "Eh bien, monsieur, vous battez-vous toujours avec votre femme?", question à laquelle le poète avait répondu :

J'ai l'ore mon martyre et l'épis na pi on,
Et je fais quereller la rime et la raison,

CURIEUX.

La question posée par Bonaparte l'était au poète Delille. Je l'ai appris dernièrement en lisant une des très intéressantes études que publie M. Gilbert Stenger, dans la "Revue Bleue" sur la "Société française sous le Consulat".

L'anecdote est d'ailleurs empruntée aux "Mémoires" de Laerettele.

Il est certain que Delille répondit avec esprit. Il était la "rime"; sa femme la "raison".

Pour l'hôpital des Enfants

J'accuse avec empressement et joie réception des dons suivants, qui m'ont été envoyés après mon dernier article, dans le "Journal de Françoise", en faveur de l'hôpital des enfants.

Marie-Agnès LeMarquand (8 ans)	\$1.00
Louis LeMarquand (7 ans).....	1.00
Thérèse LeMarquand (2 ans).....	1.00
Une amie de l'Oeuvre... ..	0.90
Lise Avard (2 ans).....	1.00

Je remercie, au nom de la présidente des Dames Patronesses de l'Oeuvre et au mien les généreuses petites donatrices. Je laisse la liste ouverte quelques semaines encore afin d'y inscrire des noms nouveaux que l'exemple des premiers engagerait à suivre.

TANTE NINETTE

Le coin des lectrices

Nous ouvrons cette colonne aux réponses que nos lectrices et nos lecteurs voudront bien nous faire, sous le couvert de l'anonyme, aux questions dont nous commençons, aujourd'hui, la série:

Etes-vous en faveur du mariage d'amour ou du mariage de raison?

Nous prions nos correspondantes et correspondants de nous faire connaître leur avis sur cette grande controverse, dans les huit jours qui suivent la publication.

Prière d'adresser tout ce qui concerne "Le Coin des Lectrices" à Cousine Divonne, au "Journal de Françoise".

A la Miséricorde

Nous publions aujourd'hui, avec plaisir, le texte du discours prononcé, par M. l'abbé Dupuis, chapelain de la Miséricorde, à la réception donnée, dans cette institution, à Lord et Lady Grey. Le talent littéraire souple et varié de l'aimable conférencier, qu'est M. l'abbé Dupuis, a été fort apprécié de Leurs Excellences qui ont instamment prié l'orateur de la circonstance de vouloir bien leur donner une copie imprimée de cette agréable bienvenue:

Excellence,



M. l'abbé Dupuis

Vous avez actuellement, sous les yeux, les sœurs de la Miséricorde de Montréal. Elles représentent une communauté fondée, en 1848, pour venir au secours des pauvres filles tombées, essayer de les ramener à une vie meilleure, et assurer à leurs enfants une éducation chrétienne.

De toutes les œuvres de charité qui ont surgi, comme par enchantement, dans la métropole, depuis plus d'un demi-siècle, il n'en est pas qui ait été plus souvent en butte au blâme et à la critique. Et vous comprenez facilement pourquoi. Ailleurs, le bien qui s'accomplit apparaît au grand jour, ici, le bien se cache et doit rester caché. La charité s'exerce active et généreuse mais avec une discrétion absolue et une scrupuleuse réserve.

Bien que dévouée à une œuvre aussi ingrate, cette communauté n'a pas laissé de se répandre. Elle possède maintenant des maisons, au Sault-au-Récollet, à Ottawa, à Winnipeg, et à Edmonton. Aux États-Unis, elle compte deux établissements à New-York, un à Chicago, et deux dans l'État du Wisconsin, à Milwaukee et à Green-Bay.

Vous vous demandez peut-être, Excellence, comment dans cette maison, les Sœurs peuvent subvenir aux dépenses qu'entraînent les deux œuvres conjointes de la Maternité et de la Crèche. C'est la charité privée qui vient au secours des Religieuses et des pauvres enfants abandonnés. Deux sociétés laïques se sont formées dans ce les Dames Patronesses et les Patrons de l'Œuvre de la Crèche. Des délégués de ces deux sociétés sont heureux, en ce moment, de se grouper autour de vous et de votre très honorable compagne, Son Excellence Madame la Comtesse Grey.

Ici, à Montréal, dans cette maison seulement, savez-vous combien d'enfants ont été recueillis et hospitalisés jusqu'au 1er décembre de cette année 1908? — 17,196 enfants! Mais ce chiffre 17,196 représente 17,196 naissances, dans cette maison— et, par conséquent, il faut doubler ce chiffre, ce sont donc 34,392 êtres humains,— mères et enfants—qui ont été ainsi recueillis et hospitalisés par ces Religieuses, appelées si justement "Sœurs de Miséricorde".

Des médecins habiles et dévoués donnent, gratuitement, leurs soins à ces parias de la société déshonorés avant que de naître. Tout à l'heure, le directeur médical de la Crèche, M. le docteur Sévérin Lachapelle, et ses adjoints, vous feront faire un pèlerinage à travers les berceaux de leurs chers protégés.

Excellence, au nom des Sœurs de Miséricorde et au nom de l'Œuvre de la Crèche, nous vous remercions, de tout cœur, d'avoir bien voulu honorer cette institution, de votre présence. Votre visite sera pour nous tous un précieux encouragement.

Nous saluons en votre personne, le digne représentant de notre auguste Souverain Édouard VII. Mais nous saluons aussi le noble philanthrope, qui, depuis son séjour au milieu de nous, n'a cessé de nous prêcher à tous la charité, par ses paroles— et ce qui vaut mieux encore—par ses exemples. De l'Atlantique au Pacifique, partout où vous êtes passé, vous avez donné les marques les plus effectives de votre intelligente sympathie, aux œuvres humanitaires et philanthropiques. Je ne suis pas prophète, mais je connais, quelque peu, l'histoire de mon jeune pays et j'ai une foi enthousiaste en ses glorieuses destinées. Et déjà, le sens, nous aimons à vous proclamer le Gouverneur de la paix, de la charité et de l'"Entente cordiale".

Excellence,

Nous n'avons pas craint de vous dire toutes ces choses dans notre belle langue française, puisque, cette langue, Vous et votre si distinguée famille, vous la comprenez, vous la parlez et surtout vous l'aimez. Et nous vous savons aussi respectueux de l'idiome sacré de nos pères, que vous l'êtes de la Religion catholique, de nos Institutions et de nos Lois.

Convent des Sœurs de Miséricorde.
8 décembre 1908.

Fougères, Azalées, Roses de Jérusalem, bégonias, fleurs de toutes sortes, chez de Lorimier, rue Saint-Denis.

La genèse d'une Poesie

(Plusieurs amis des lettres canadiennes nous ont maintes fois demandé dans quelles circonstances et en quelle année fut écrite, la poésie "Le Paysan", si justement appréciée, dont M. Étienne Étanturel est l'auteur. Nous avons songé à nous adresser directement au poète, et voici ce qu'il nous répond:—Note de la Rédaction.)

LE PAYSAN

Le paysan qui voit l'hiver
S'abattre comme un blanc fantôme,
Au premier froid qui glace l'air
S'enterme sous son toit de chaume.

Et là, content si la moisson
Au fond de son grenier abonde,
Il chante son humble chanson
Dans un oubli complet du monde.

Le laboureur n'est pas méchant;
L'air qu'il respire rend honnête.
Il sait qu'aux bornes de son champ
Le désir qu'il poursuit s'arrête.

Voyant son vieux réduit bien clos
Et du feu dans sa cheminée,
Pour lui, l'hiver c'est le repos,
Le repos après la journée.

Sans regarder quel temps il fait
Par la vitre de sa chaumière,
Le jour, il s'assied satisfait,
Le soir, il s'endort sans lumière.

Le givre en ruban festonné
Au bord du toit coud ses dentelles;
Mais un matin, tout étonné,
Il entend un chant d'hirondelles.

Alors, sachant qu'il plaît à Dieu
Que la saison d'or soit éclosée,
Pour saluer l'horizon bleu,
Il entr'ouvre sa porte close.

Il neige encor sur le chemin;
Mais déjà, dans sa joie extrême,
Il bénit le ciel qui demain
Rendra fécond le sol qu'il aime.

Madame la Directrice,

C'est bien du "Paysan", n'est-ce pas, que vous voulez parler?

Cette petite pièce de poésie, à laquelle vous avez eu l'amabilité de revenir très souvent, fut publiée pour la première fois à Boston, dans une revue de langue française dont le titre m'échappa, vers 1881.

Voilà donc plus d'un quart de siècle que peuvent avoir ces humbles

vers octosyllabes éclos un jour à l'étranger.

Ce qui m'étonne toutefois, au moment où j'ai "Le Paysan" devant moi, c'est de me rappeler que cette petite scène d'hiver de mœurs canadiennes d'autrefois, fut conçue loin du pays, un soir d'été.

J'étais allé un jour chez M. Francis Parkman, où j'allais chaque matin du reste, lui faire un bout de lecture de "l'Ancien régime" de Taine, dont il s'impreignait à cette époque, pour la confection du livre "Montcalm and Wolfe", que vous savez.

Au sortir de chez l'historien, à peine au bas de Beacon Hill, pour un rien, pour une photographie assez récente prise en rade de Québec, et aperçue tout à coup à l'étalage d'une librairie quelconque, je fus atteint d'une nostalgie très vive, et cela au milieu de la cohue de ce grand Boston où le hasard m'avait conduit et où la nécessité me forçait à vivre.

Rentré très tard chez moi, la pensée toujours clouée sur le souvenir du Canada que je venais à peine de quitter, et probablement pour faire un peu de "pays" autour de moi, j'écrivis presque d'un seul jet les vers auxquels vous semblez vous intéresser.

Si vous étiez à Boston ce soir, en quête de renseignements plus précis, je suis certain que vous trouveriez facilement sans lanterne, une maison rue Ferdinand dont l'unique mansarde regarde bien en face la rue Melrose.

C'est là qu'est né "Le Paysan".

EUDORE EVANTUREL.

Québec, décembre 1908.

Un peuple qui n'a pas le culte du passé est un peuple indigne de vivre car il ne lui reste aucune vertu pour les grandes actions futures.

Arthur BUISS.

De Lorimier, au temps des Fêtes, embellit les maisons de ses fleurs les plus belles.

Province de Québec

Il est un pays baptisé à juste titre du nom de "Paradis du pêcheur et du chasseur" — paradis vingt fois plus vaste que l'Éden de la Mésopotamie puisqu'il couvre une superficie de 330,000,000 d'acres de territoire baigné par des milliers de lacs et des centaines de cours d'eau dont les dimensions jettent dans l'ombre celles des plus grandes rivières d'Europe.

Ses forêts sont peuplées de gibier en si grande abondance, que, pendant des siècles, les Blancs comme les Peaux-Rouges y ont fait la chasse sans que l'affluence de l'original et du caribou ait sensiblement diminué, sous leurs épais feuillages, et, même, en beaucoup d'endroits le timide chevreuil est devenu une nuisance publique.

Ses lacs et ses rivières regorgent des plus intéressants spécimens des habitants des eaux. Il y a quelques années, on a constaté un dépeuplement quelque peu sensible dans quelques lacs, mais ce dépeuplement si nous pouvons parler ainsi, est disparu bientôt, grâce au système de protection inauguré il y a quelques années, par les autorités compétentes.

Ce pays—le paradis du "sportman"—c'est la province de Québec, immense et magnifique étendue de terre divisée par l'un des cours d'eau les plus majestueux du monde: le Saint-Laurent bordé de forêts vierges et dont les eaux—fraîches ici, salées là—hébergent du poisson de toutes variétés.

Anxieux de protéger, de développer et de léguer aux générations futures, ces richesses naturelles, le gouvernement de la province favorise d'une façon toute spéciale, la formation de clubs de chasse et de pêche atteignant aussi un double but: aider les amateurs de sport qui

constituent un revenu à la caisse publique et faire de chacun d'eux un protecteur intéressé du poisson et du gibier.

Le Département de la Colonisation, Mines et Pêcheries, grâce à une branche spécialement affectée à cette fin, possède et donne tous les renseignements voulus aux personnes désireuses d'obtenir un territoire de chasse et de pêche, et ceux qui en font la demande quelles que soient leur nationalité et leur résidence sont reçus avec une égale courtoisie et avec les mêmes attentions de la part des officiers.

Les propriétaires de territoires de chasse et de pêche se recrutent en conséquence dans tous les coins de l'Amérique.



La pêche au saumon et à la truite étant la plus prisée, il s'ensuit naturellement que la demande pour des territoires de pêche où ces poissons abondent est beaucoup plus considérable.

Il ne reste que peu de rivières à saumon non encore sous bail, et le gouvernement ne rencontre aucune difficulté, cela va sans dire, à trouver des enchérisseurs pour elles.

Mais en revanche, les rivières où la truite de mer abonde et encore en disponibilité sont innombrables.

Les lacs et les ruisseaux où l'on trouve en quantité la truite de rivière et de lac "salvelinus" et "namaycush" sont fort recherchés des connaisseurs et leur nombre paraît inépuisable. ...

Les amateurs de pêche n'ignorent pas, ou du moins ne devraient pas ignorer, que la province possède dans ses limites une des plus belles rivières à saumon du monde entier: la Cascapédia. Les clubs de pêche américains, heureux possesseurs des droits dans cette rivière, y ont des établissements d'un luxe inouï et pour lesquels ils ont dépensé des sommes fabuleuses. L'exemple donné par ces messieurs a été suivi par plusieurs autres sur les bords de nos diverses rivières du genre.

La chasse au gros gibier considérée comme une extravagance sans prix

chez les Européens est ici à la portée de tous, car on peut obtenir dans la province de Québec des territoires de chasse, de 200 milles carrés en superficie à raison d'une piastre par mille.

On donne aux clubs de pêche la préférence quant à l'obtention du privilège de chasse dans le territoire qu'ils ont loué ; cela est fort apprécié par les membres de ces clubs qui s'empressent de profiter de cet avantage, s'y assurant ainsi les droits exclusifs au "sport".

Il est donc évident que ceux qui s'intéressent au "sport" sous les diverses formes plus haut mentionnées, trouveront un avantage considérable à prendre connaissance de ces lignes, contenant toutes les informations les plus généralement nécessaires et les plus complètes dont ils peuvent avoir besoin.

Enfin, à tous ceux qui désirent des renseignements concernant la chasse et la pêche et les moyens de parvenir aux endroits où ils peuvent satisfaire leur désir, nous donnons le conseil de s'adresser au ministre de la Colonisation, Mines et Pêcheries. Les officiers de ce département se font un plaisir de prendre toutes les demandes en considération, et d'y faire droit sous le plus court délai.

**"L'Amérique
Precolombienne"**

M. Alphonse Gagnon, auteur de plusieurs œuvres canadiennes, déjà, m'a fait le plaisir et l'honneur de m'adresser son dernier ouvrage: "L'Amérique Précolombienne".

Je suis littéralement émerveillée de toute l'érudition dont ce livre fait preuve ainsi que des études minutieuses et des recherches extrêmes qu'il a coûtées à son auteur. Sans parler de la patience, de la persévérance, des longues veilles que l'auteur a dû dépenser pour

conduire à bien—et au succès—une aussi gigantesque entreprise.

M. Alphonse Gagnon, dans "L'Amérique précolombienne", nous donne l'origine de la civilisation du Nouveau-Monde, et, nous démontre qu'étant très développée, elle offre autant d'intérêt que celle de l'ancien continent.

Des deux grandes familles qui peuplaient l'Amérique avant Colomb, l'une a joui d'une civilisation très avancée, ayant une architecture personnelle, une sculpture, une peinture et tous les arts, en un mot, dans les débris aujourd'hui attestent encore de l'existence et de l'intérêt de ce peuple inconnu.

"Les objets que possèdent les musées, écrit M. Gagnon, l'art de transmettre la pensée par l'écriture, les soins donnés à la culture et à l'irrigation, sont encore autant de témoignages que cette ancienne civilisation avait atteint un degré de développement relativement considérable.

Qui de nous se doutait qu'il y a identité remarquable entre les pyramides d'Égypte et ceux de l'Amérique? Que les "pétroglyphes" exhumés du sol de l'Amérique centrale sont souvent identiques aux hiéroglyphes égyptiens? Et que les antiquités américaines vont de pair avec celles des vieux pays?

M. Gagnon a essayé de résoudre ce problème de l'origine des premiers civilisateurs de l'Amérique précolombienne, et les conclusions toutes personnelles, auxquelles il arrive, après s'en être tenu "exclusivement à la seule méthode qu'admet la science : l'observation directe des faits et les conclusions qu'ils autorisent", en font véritablement la solution logique.

Si l'imagination du lecteur est amplement satisfaite dans l'exposé si clair, si concis du texte, son œil sera également charmé par les 56 gravures que renferme le volume, et qui font de son ensemble, le premier, — oui, le premier et le seul — de son espèce publié en Amérique. Nous avons le droit, Canadiens, d'être bien fiers, de cette œuvre plus

que remarquable de notre compatriote.

L'auteur me permettra de lui offrir mes humbles mais très chaleureuses félicitations.

FRANÇOISE.



C'est dans l'atmosphère, tiède soudain, une immense impression de fuite lumineuse.

Il semble que le soleil, à l'instant précis de sa disparition, attire brutalement à lui, comme une traîne glorieuse, le manteau des clartés...

Alors, tout au fond, infiniment éloigné de la rade, comme une tache de violente lumière se forme, où l'œil ébloui s'imagine voir d'indécis profils d'îlots, écranés, danser au mouvement doux des lames étincelantes.

On dirait d'une toile de fond splendide de quelque formidable "théâtre de la nature".

Mais la vision féérique demeure fugitive ; déjà le bleu clair et sombre, tout à la fois, le bleu inimitable des brefs crépuscules tropicaux, atténue les teintes éclatantes...

Puis du bois sombre des palmes, de la plage en croissant d'or, de la mer palpitante, montent de lents voiles mauves, fragiles, effilés comme des écharpes, où les étoiles australes mettent de promptes luisances...

C'est la nuit tahitienne...

Dans le temps que nous demeurions sous l'emprise du charme émané, des formes pâlies, sont venues, une à une, dans la cadence harmonieuse des corps souples...

Et c'était comme une théorie de blancs fantômes qui glissaient irréels dans la nuit muette...

Groupées en ligne courbe, au pied de la terrasse les vahinés gracieuses ont attendu.

Les flûtes et les tambourins, qui

Ce livre est en vente à la librairie Granger Frères, 5, rue Notre-Dame O. est, Montréal.

devaient donner le signal des évolutions, se taisaient toujours dans l'ombre violette du bois de lataniers.

Le silence s'alourdissait des parfums.

Nous demeurions sans pensées, tout notre être tendu pour jouir suprêmement de la minute ineffable qui fuyait.

Et comme nous cherchions, avec des yeux machinaux, des traces de beauté sur les visages exotiques, à demi fondus dans l'insuffisante lumière, un frisson passa dans les flottantes tuniques.

Perceptible à peine, le chant des seules flûtes monta, voilé, tandis que la ligne molle des danseuses ondulait...

Nous entendîmes les pieds invisibles battre avec un bruit mat le gazon amortisseur.

Les bras s'élevèrent et s'abaissèrent en des gestes lents qui ployaient les corps d'inclinaisons languides.

Avec une grâce indéniable, mais un peu lourde, les vahinés mimèrent la première figure du ballet: la promenade rêveuse et coquette, cadencée au chant berceur des flûtes cachées dans les palmes.

Elles allèrent ainsi un court instant, voltèrent et revinrent; alors, en un jeu de physionomie savamment comédien, elles parurent s'apercevoir tout à coup de notre présence.

O coquetterie féminine de tous les temps, de tous les peuples, leur allure se pressa aussitôt, leurs gestes moins lents, plus étudiés, firent au-dessus des têtes penchées, des "corbeilles" impeccables de ballerines d'opéra.

Les flûtes hâtèrent en mesure leur rythme amoureux et leur chant ne fut plus si ténu.

On sentait la promenade langoureuse se muer en danse.

Les gestes gracieux devinrent de pressants appels à d'impossibles danseurs pendant que les pieds impatients, battaient avec un redoublement le sol velouté.

Et soudainement le bruit des

tambourins frappés avec force se mêla au chant grêle des flûtes.

Ce fut comme un déchainement brusque des danseuses.

Des gestes mimèrent hagarment le désespoir des appels vains, puis l'abandon au tourbillon qui emporte, enivre, console...

Tout de suite, ce tournoiement devint vertigineux.

La nuit sercine fut troublée.

Un vol de phalènes effrayées s'éleva d'un buisson de mimosas.

Le mouvement serpentin des robes volantes, nous envoya, en bouffées, des odeurs de muse mêlées à parfums d'orange.

Et l'on avait un mal physique de cette brutale ivresse de vie succédant à la langueur d'avant...

...Mais alors, à mesure que la danse se banalisait en perdant un caractère propre, la musique, jusquelà sans valeur, évoluait...

Les flûtes avaient interrompu leur chant trop monotone et brodaient maintenant sur le fond grave des tambourins une mélodie gutturale où deux, trois notes lancinantes revenaient avec une persistance étrange...

Et je ne sais si cette musique, sans harmonie, s'imposait par l'agissement de la nuit, trop voluptueuse et viciée des parfums, sur nos nerfs vibrants, ou par quelque transposition évocatrice de lointaine souvenance, mais ces notes mordantes, nostalgiques, qui s'enlevaient sur la résonance triste des tambourins, poignaient indiciblement à la longue, et c'était, à nous qui demain, quittons sans espoir de retour l'île supra-terrestre, comme la notation musicale de notre état d'âme...

JEAN DE NOBON.

CORRESPONDANCE

Ma chère Françoise,

Je viens quémander un peu de sympathie de vous et de vos lecteurs, pour nous, pauvres gens de la Côte Nord. Figurez-vous que, cet hiver, la maison Price, qui se chargeait de faire la "traverse" sur la rivière Saguenay, y a renoncé à cau-

se du coût, trop onéreux, dit-elle, de ce service. Or, nous sommes absolument sans malles, et par conséquent, sans aucuns rapports avec le monde civilisé.

La Côte Nord n'est plus en ce moment qu'un immense tombeau en neige, où ne parvient pas le bruit des vivants. Imaginez un peu notre désolation.

Le gouvernement, pensez-vous, ne devrait-il pas venir à notre secours?

Votre fidèle abonnée,

GRANDES-BÉRGÉRONNES.

AU THEATRE NATIONAL

Nous aimerions à crier: bravo! aux acteurs du National pour la façon remarquable avec laquelle ils ont joué la pièce de François Coppée: "Pour la Couronne".

Tous les artistes ont été à la hauteur de leur rôle, et, il n'y a pas eu le moindre anicroche à reprendre.

Il est facile de constater que les artistes jouent avec plus de cœur et d'enthousiasme les pièces d'un genre relevé que celles qui leur sont visiblement inférieures. C'est un sentiment qui fait honneur à leur talent.

Petite Correspondance

Eh! bien, ma chère, c'est fait. Je suis depuis hier, en possession du médaillon rêvé, en or, quatorze carats—oui, ma chère!—avec décorations en diamants. Un bijou, c'est le cas de le dire. Naturellement, à un aussi joli ornement, il fallait une chaîne, je l'ai choisie à la même maison, c'est-à-dire chez MM. Beaudry, Fils, 287, rue Sainte-Catherine Est. Il n'y a pas à dire, mais ce sont les meilleurs bijoutiers que je connaisse. Et ils ont cette réputation de ne vendre que du bon et du garanti. C'est bien là que je me propose d'acheter ton cadeau de fêtes... Il y a là un assortiment de bracelets qui sont bien "tentatifs", comme on dit en bas de Québec. Ma chère, c'est de toute beauté. Et avec cela d'un chic! Enfin, j'y vais, c'est tout dire.

A bientôt pour de nouveaux détails.

Tienne toujours,

YVETTE BOUTON.

Chez de Lorimier, 250, rue Saint-Denis, vous trouverez un printemps toujours fleuri.

= Le Cervelines =

Par COLETTE IVER

I

—Qui est-ce, ces deux petites femmes que tu viens de saluer, Tisserel?

Elles avaient passé d'un marcher ferme et droit sur l'asphalte du trottoir où s'allongeait la terrasse du grand café de Briois. Il faisait déjà presque nuit; elles avaient passé dans la lumière bleue que, le long du quai de la grande ville, les cafés projetaient. L'une, de haute taille, blonde, enveloppée d'une cape blonde comme ses cheveux; l'autre frêle, vêtue de noir, portant en arrière de ses bandeaux bruns un canotier uni comme les saints leur nimbe.

Elles avaient passé vite sous les regards des consommateurs; mais Tisserel, le médecin joyeux et poli" comme l'appelaient ses amis, le jeune docteur Tisserel qui fumait là, devant son bock, en compagnie d'un camarade, les avait reconnues et saluées.

—Ce sont deux jeunes filles, répondit-il. La petite brune, c'est Marcelline Rhonans. Tu sais bien, Marcelline Rhonans dont tout le monde parle à Briois. Son amie, la grande blonde qui l'accompagne, c'est mon élève, mademoiselle Jeanne Bœrk, l'interne de mon service à l'Hôtel-Dieu.

Très jovial au café, avec sa redingote déboutonnée sur le buste large, sa pipe qu'il tirait d'un coup de lèvres plébécien, son haut de forme de travers, Tisserel, pour prononcer le dernier nom, cessa de fixer son ami de ses belles prunelles luisantes de brun. Il secoua de sa pipe les cendres sur le rebord de la table, avala son bock, et caressant sa barbe, regarda obstinément vers la coulée du fleuve, dans le noir du quai.

L'ami murmura :

—Je suis tout de même heureux de la connaître enfin.

—Pourquoi enfin? demanda Tisserel ingénument.

—Parce que tu en parles tout le temps; tu trouves toujours le moyen de glisser son nom à propos de tout et à propos de rien, sans t'en apercevoir peut-être? Alors cela m'avait donné envie de la connaître... Elle est fort bien.

Tisserel paraissait ennuyé.

—Il y a un an... commença-t-il.

Il s'étendit, fuma quelques secondes silencieusement, les yeux mi-clos. Son ami l'avait regardé d'un éclair rapide et timide des prunelles, puis avait repris son immobilité. Il était petit et fluet; c'était un être caché.

—Il y a un an, reprit Tisserel, quand elle est entrée dans mon service, c'est vrai que j'ai eu la petite commotion, là, en plein. C'est une jolie fille, une campagnarde très saine, très belle de formes. Dans les salles blanches de l'hôpital, avec sa blouse blanche, son tablier blanc et sa crinière blonde ébouriffée, elle faisait un effet inouï le matin, vigoureuse et forte comme elle était, au milieu de tous les rachitismes, de toutes les atrophies, de toutes les misères. Tu vois cela, n'est-ce pas, ce beau corps qui triomphait parmi les autres? Mais ce qui me renversait, c'était le prodige de cette femme, son intelligence. Elle me présentait chaque matin les feuilles d'observations, c'était à n'y pas croire; des lignes nettes, sans ratures, concises, strictes; alors que couramment, les jeunes étudiants amoncellent pêle-mêle et touffues toutes les remarques inutiles sur un malade, celle-là faisait un choix; elle agençait ses notes avec une sorte d'art, au bout duquel le diagnostic s'arrangeait de lui-même, sans qu'elle l'énonçât. — à ce point que j'ai cru souvent que ses observa-

tions, elle les avait copiées dans un manuel; mais le manuel, c'était elle. A cette heure, elle est plus forte que moi; elle nous dépasse tous pour la pathologie; il n'y a guère à l'Hôtel-Dieu que le père Le Hétrais qui puisse lui tenir tête, et encore. Le Hétrais n'a pas sa pénétration, je dirai même sa divination du malade.

Après une pause:

—J'ai fait en sorte qu'elle devînt ce que je pensais d'elle.

—Et elle l'a deviné?

—Elle l'a deviné, et j'ai bien vu qu'elle se souciait de moi comme d'une guigne. Moi, j'aurais voulu l'épouser; j'étais très pris. J'étais amoureux même de son esprit, de son savoir; ç'aurait été une jolie camarade de vie, moitié ma femme, moitié un ami; mais cette créature-là n'est capable que d'une passion: l'ambition. Elle n'aimera jamais; ou si elle aime, ce ne sera pas un homme, c'est un grand homme qu'il lui faudra, celui-là, il la prendra pour son orgueil; elle est blindée d'orgueil des pieds à la tête; elle n'est que cela.

Son silencieux compagnon sourit invisiblement.

—Si j'avais été n'importe quelle célébrité, médicale ou autre, continua Tisserel sans rien remarquer, elle m'aurait pris, comme piédestal, comme point d'appui, pour se hausser; je la sens rongée de fringale de gloire; elle rêve de Paris, d'illustration, de la grande apothéose lente que font les journaux. Un simple médecin de province comme moi n'était rien pour elle... un peu plus seulement que l'infirmier qu'elle a sous ses ordres.

—Et tu en as pris ton parti?

—Si je l'ai pris, mon cher!

Et Tisserel se mit à bourrer sa quatrième pipe pour la soirée. Il ne parla plus de mademoiselle Bœrk. Il ne parla même plus du tout. Le silence se prolongea longtemps.

A dix heures, les deux amis se levèrent et quittèrent le café. Tisserel rentrait tous les soirs à dix heures "pour ne pas faire veiller sa petite sœur", expliquait-il. Le frère et

la sœur, orphelins, habitaient ensemble une maison du boulevard Gambetta où le docteur exerçait. Mademoiselle Tisserel surveillait la maison, surveillait les domestiques, surveillait la comptabilité de la clientèle. Elle avait vingt-trois ans. C'était une charmante jeune fille, dévouée, jolie et tendre. Elle avait refusé deux mariages qui la séduisaient, en songeant à la solitude que son frère éprouverait. Tout le long du jour, elle écrivait ou brodait en chantant. Mais le soir, il lui venait des tristesses et des larmes sans fin et sans motif ; c'est pourquoi son frère ne voulait pas la voir prolonger ses veillées. Elle aimait aussi beaucoup son chien, un fort terre-neuve qu'elle mangeait de caresses.

C'était une nuit de mai très obscure, bien que le ciel fût libre. Le vacillement des étoiles était si vif, qu'on les aurait crues incessamment soufflées par le vent. Mais c'était une nuit profonde et tiède, sans lune, de celles qu'aiment les vrais amis de la Nuit. Tisserel éprouvait un plaisir indistinct à s'y promener, et il fit un détour pour reconduire chez lui, rue des Bonnetiers, l'ami qui l'avait accompagné ce soir. Redevenu correct d'aspect, le chapeau droit, la redingote serrée au corps, la cigarette aux doigts, contre son ordinaire il parlait peu ; mais, sous l'influence d'un certain contentement intérieur, il chantonnait, et il scandait son allure en marchant, au rythme à deux temps de sa chanson, la valse, de "Froufrou", qui depuis quelque temps obsédait la rue, à Briois.

Ils marchaient vite, peu littérateurs, sentant cette poésie plus qu'ils ne la voyaient. Tisserel reprenait sans cesse son refrain murmuré : "Froufrou, Froufrou", qui lui tenait en tête. Quand ils longèrent la haute muraille de l'archevêché, son ami l'appela :

—Tisserel!

—Quoi?

La pause dura pour le moins une minute : le silencieux ami semblait chercher ses mots, faire effort sur

lui-même ; à la fin, ayant levé sur le jeune docteur, qui le dépassait de beaucoup pour la taille, le regard de ses yeux étranges, bleu ciel, presque féminins, dans sa face chevelue et hirsute, il demanda :

—Cette demoiselle Bœrk est-elle pour longtemps dans ton service?

—Je ne sais pas au juste, mais je pense dix-huit mois.

—Ah! tant pis.

Cet ami, dont le mustisme et toute l'allure timide contrastaient tant avec les manières de Tisserel, était un médecin aussi, le docteur Jean Cécile ; il avait été camarade de lycée de Tisserel ; c'était lui de qui les photographies d'enfant remplissaient un coin de la Cheminée dans la chambre du docteur, boulevard Gambetta. A treize ans, c'était un délicieux visage, les cheveux foncés et bouclés, les yeux tendres. A quinze ans, l'aspect féminin de cette physionomie, où rien de viril ne naissait encore, subsistait. Quelques mois plus tard, un trait vague encore, la moustache à demi dessinée bouleversait tout. Puis ici venait une lacune et il reparaisait, homme enfin à vingt-trois ou vingt-cinq ans, les sourcils accrus, les cheveux épaissis, la barbe poussée, tout le masculin appareil pileux, barbare, farouche, encadrant les yeux bleus de femme.

Il avait l'âge de Tisserel : trente-deux ans maintenant ; mais il venait seulement d'arriver de Paris où il avait fait ses études, pour s'établir ici, n'ayant voulu que fort tardivement passer son doctorat — poussé toujours par des raisons mystérieuses comme sa personne.

Il était à Briois pour sa vie. S'il en était heureux ou fâché, personne ne pouvait le savoir ; à ceux qui l'interrogeaient, il répondait par le même sourire sans joie qui n'était qu'un effort d'amabilité vers eux. Mais pour Tisserel, il avait un regard particulier, profond, grave et dévoué, qui disait son amitié d'exception.

Ils avaient gagné sa porte ; ils s'arrêtèrent face à face sur le trottoir. Alors Tisserel, que tourmen-

taient ses réticences :

—Pourquoi me dis-tu cela?

—Parce que ces femmes-là sont des êtres auxquels il ne faut pas s'attacher.

—Je ne suis pas attaché à elle, reprit vivement Tisserel.

—Oui ; mais tu n'en es pas détaché non plus, c'est clair. Je te connais bien. Tu chantais tout à l'heure, tu chantais "Froufrou", tu pensais à elle, tu te disais que demain, tout le temps de ta visite à l'Hôtel-Dieu, tu parcourais les salles en sa compagnie, tout près d'elle. Et si dans l'heure actuelle quelqu'un venait te dire : "Demain, Mlle Bœrk n'assistera pas à votre visite, elle n'y sera plus jamais, elle est partie, eh bien, tu ne chanterais plus. Est-ce vrai?"

—Mais ce n'est pas aimer une femme, cela... C'est tout simplement de... l'admiration ; pas même de la sympathie, tu entends bien, je n'ai aucune sympathie pour elle.

—Leur danger, reprit lentement Cécile, c'est justement qu'on ne peut avoir d'antipathie pour elle ; elles sont bonnes. Elles n'ont pas de vices, pas de défauts souvent. Elles sont pétries de vertus, de qualités austères ; elles sont pures et réfléchies, mais ce sont des cervelines.

Puis, sur le même ton :

—Veux-tu que je te reconduise chez toi à mon tour?

Tisserel, intéressé, se remit en marche, le premier.

—Qu'appelles-tu des cervelines?

—Des femmes qu'il y a maintenant, qu'il y a en masse à Paris surtout, mais en province aussi. Les romanciers ont dénoncé le danger des coquettes, le danger des aventurières, le danger des dévergondées ; mais il y a le danger des cervelines qui est peut-être le pire, parce que les autres, au moins, c'étaient des femmes. Mentuses ou vicieuses, avec des mots ou malproprement, elles nous aimaient ; elles faisaient comme elles le pouvaient, l'acte de charité ; elles étaient des compagnes, niaisées, ou perfides, ou brutales, ou méchantes, mais des compagnes. Celles-là sont des cervelles ;

de belles petites cervelles, qui portent de jolies robes, des attraits, de la grâce, qui ont gardé de la femme, et de la meilleure, tout, tu entends bien, tout, sauf le cœur, et le cœur, souvent même, sauf l'amour.

—Tu n'es pas féministe, lui dit en riant Tisserel.

—Féministe?... Quoi? Tu penses à ces vigoureuses personnes militantes qui prêchent l'inimitié contre l'homme, en faisant état de se masculiniser, et qui empruntent des extravagances de leurs chefs de file un renom de ridicule. Mais ce n'est pas d'elles que je te parle; le péril n'est pas là. Il est chez celles qui sont demeurées charmantes, qui n'ont pas de système, pas d'affiliations, pas de mots d'ordre, mais qui, ayant laissé leur vie refluer au cerveau, n'ont plus besoin d'amour, tout simplement. Elles ne se marient pas; on ne les appelle pas vieilles filles, ce sont des personnalités... on dit des personnalités, tu comprends. Elles pullulent. C'est la faute des hommes. Il y a eu un bouleversement dans l'équilibre des sexes. L'homme a refusé de se charger de la femme, depuis au moins deux ou trois générations, depuis Balzac, depuis le règne de l'Argent. Maintenant c'est la femme qui, pouvant s'en passer, ne veut plus se charger de l'homme.

Cécile, après cette débauche de paroles, redevenait muet. Ils avaient recommencé de marcher sans rien se dire. Ils approchaient du but et cheminaient au pas sous les platanes énormes du boulevard, qui étendaient sur leurs têtes leur frondaison noire, frissonnante. Ce ne fut qu'aux approches de sa maison, quand Tisserel, revenu de sa surprise, comprit combien était extraordinaire cette sortie de son amie qu'il lui dit:

—Tu deviens tragique. Tu leur en veux donc beaucoup, à ces pauvres femmes savantes! Si tu connaissais Jeanne Bœrk, je t'assure...

—Mais je voudrais la connaître; elles m'intéressent toutes, et celle-là plus que les autres... Invite-moi

donc un matin dans ton service sous un prétexte quelconque, je la verrai.

—Viens demain si tu veux, vers neuf heures, salle 8, au premier, à gauche: les tuberculeuses. Je t'en montrerai une qui fait de la méningite, elle a 43, une résistance de cheval; il y a longtemps qu'à sa place un homme aurait vu la boîte à dominos. Celle-là a dix-huit ans, elle est renversante; c'est un très joli cas. Je te présenterai à Mlle Bœrk; mais il y en a une autre qui t'intéresserait encore bien plus dans cette catégorie de femmes, c'est son amie Marceline Rhonans. Bonsoir, mon vieux, nous voilà rendus, à demain alors.

(A suivre)

"La Revue Hebdomadaire"

SOMMAIRE DU No DE "LA REVUE HEBDOMADAIRE".

du 19 décembre

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an.) Partie littéraire: Jacques BARDOUX, "Silhouettes d'outre-Manche": sir Henry Campbell-Bannerman. Louis BERTRAND, "Chateaubriand à la mer Morte". Comte FLEURY, "M. Charles Bocher et ses Mémoires". Jean-Louis VAUDOYER, "La Bien-Aimée (II)". Édouard ROD, "Le Mouvement des Idées: sur un portrait de Gambetta". MASSON-FORESTIER, "Le Déserteur". L. PERVINQUIÈRE, "Chronique scientifique. Les Miettes de la vie.— Les Faits de la semaine.— Revue des revues étrangères.— La Vie mondaine.

"DIOZO"

Le merveilleux désinfectant proprement ni en petites boîtes magnifiques d'aluminium, qui contient une matière antiseptique connue pour être le désinfectant et le destructeur de mauvais ses odeurs le plus puissant sur terre, d'une odeur toujours agréable et détruisant les germes des maladies microbiennes, prévient la contagion, chasse les mites de vos gardes robes, chasse les cancrelas, la vermine et les soûris, etc, etc. Vendeuses et vendeurs demandés pour Montréal et toutes les autres villes du Canada.

Echantillons envoyés sur réception de \$1.25

S'adresser à

N. PAQUETTE, Agent général,
1800 Ontario Est Montreal

On comprend le succès des chapeaux de Mille-Fleurs, 527, rue Ste-Catherine-Est. Tout y est d'une délicatesse et d'un goût supérieur.



POUR VOUS SERVIR MESDAMES

Nous vous offrons un service de Pharmacie à des prix réduits tout en maintenant la qualité des produits et le service prompt et sûr qui caractérisent les

LES 4 PHARMACIES

Henri Lanctot

Nourriture pour Enfants

Nestle's Food 36c
Allenbury's Food 45c et 85c
Horlicks Malted Milk 45c et 85c

Toniques, etc.

Sirup Foche au Thiocol \$1.25
Vin Vial 1.25
Quina Laroche 1.35
Quinum Lafarraque grand flacon. 1.75
Carnine Lefrancq \$1.75 et \$3.25
Seidlitz Chanteaud49

Chocolats de Lowney, de McConkey

Pour vos prescriptions

Des assistants d'expérience et un laboratoire bien aménagé dans chacune de nos quatre pharmacies vous assurent leur bonne préparation.

Coin Ste Catherine et St-Denis

Coin St-Laurent et Prince Arthur,
447 St-Laurent, pres De Montigny,
Nouvelle pharmacie:
Coin St-Denis et Square St-Louis

Decouverte Merveilleuse

Guérison Radicale,
sans Opérations,

DES TUMEURS!

Cancers, Loupes, Kystes, Signes, Verrues, Etc.
CONSULTATIONS GRATUITES

MME SOTTIAUX,
Herboriste Français

998B, Rue St-Denis, Montréal.
Certificats fournis sur demande.

N'oublions pas que tous les Canadiens ont le devoir d'encourager la littérature nationale et que c'est être patriote que de déboursier quelques dollars par an dans ce but. La Librairie Nationale, Casimir Hébert, 200 rue Saint-Denis, Montréal, est la seule librairie au Canada s'occupant exclusivement des œuvres du terroir. Elle mérite l'encouragement de tous et compte que ces efforts pour la diffusion des œuvres canadiennes trouveront un écho dans votre cœur et que votre patriotisme se traduira par une commande. Demander un catalogue. LIBRAIRIE NATIONALE, CASIMIR HÉBERT, directeur, 200 RUE ST-DENIS, Montréal.

Librairie Nationale

78a rue ST-DENIS

Coin Lagauchetière, MONTREAL

Casimir Hébert,

Libraire Expert, Éditeur,
Commissionnaire

Vient de paraître :

DOUCET (Louis-Joseph).— "La Chanson du Passant".
— Poésies canadiennes. 1 vol. in-8 de 112 pp. Prix: 0.60, franco par la poste : 0.67.

C'est le premier volume publié par la Librairie Nationale et voici l'appréciation qu'en fait un poète déjà connu :

"Dès son premier livre de vers, M. Louis-Joseph Doucet se révèle un des meilleurs poètes de chez nous. "La Chanson du Passant", est une page d'art franchement "originale ajoutée à la jeune littérature canadienne."

(ALBERT FERLAND de l'Ecole littéraire de Montréal.)

Théâtre National

M. P. CAZENEUVE, directeur

Coin des rues Ste.Catherine et Beaudry Tel. Bell Est 173 Marchands 520

Semaine du 4 JANV.

"FAUST"

Les jours de fête, matinées, mêmes prix qu'aux soirées.

L'AME SOLITAIRE

Poésie par ALBERT LOZEAU

Charmant volume, édition de luxe imprimé à Paris.

1 volume 7 1-2 par 5, broché..... 88c.
" demi relieure chagrin..... \$1.35
Pleine relieure, veau souple, rouge,
tranche rouge..... 1.40
Demi relieure, morceau
Demi relieure, marocain poli, avec coins tranche dorée..... 2.10
Demi relieure, amateur chagrin, avec coins, tranche dorée..... 1.85
Pleine relieure, chagrin, 1er choix, tranche dorée..... 2.90

Librairie Beauchemin

(A responsabilité Limitée)

256, rue St. Paul, Montréal.



Nos dents sont très belles naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (incorporé), 162 rue St.-Denis, Montréal:

GANTS PERRIN

Le GANT PERRIN est un complément indispensable à votre nouvelle toilette,

Gants chevreau en toutes longueurs. Spécialités de GANTS PERRIN au

PARIS KID GLOVES STORE

431, RUE STE-CATHERINE Ouest
PHONE UP 1068

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les trains partent de Montréal

DE LA GARDE WINDSOR

BOSTON, LOWELL, a9.00 a. m., a7.45 p. m.
TORONTO, CHICAGO, b8.45 a. m. a10.00 p. m.
OTTAWA, b8.35 a. m., c8.55 a. m., b4.00 p. m., a9.50 p. m., a10.15 p. m.
SHERBROOKE, b8.25a.m., b4.30p.m. d7.25p.m.
HALIFAX, ST-JOHN, N.-B., d7.25 p. m.
ST-PAUL, MINNEAPOLIS. a9.50 p. m.
WINNIPEG, VANCOUVER, a10.15 p.m.

DE LA GARE VIGER

QUEBEC, b9.00 a. m. à 2 p. m. à11.30 p. m.
TROIS-RIVIERES, a9.00 a. m., a 2.00 p. m., b5.10 p. m. a 11.30 p. m.
SHAWINIGAN, FALLS: b2.00 p. m.
OTTAWA, b8.30 a. m., b6.00 p. m.
JOLIETTE, b8.20 a. m., B9.00 a. m. b5.00 p. m.
ST-GABRIEL, b9.00 a. m., b5.00 p. m.
STE-AGATHE, b8.45 a. m., c9.15 a. m. (1) 1.30 p. m. b4.00 p. m.
NOMININGUE, R. 8.45 a. m., c9.15 a. m., b4.00 p. m., [a] Quotidien, [b] Quotidien, excepté les dimanches, [c] Dimanche seulement, [d] Quotidien excepté le samedi, (1) Samedi seulement, (R) Lundi, mercredi et samedi.

A. E. Lalande, agent des passagers pour la ville. Bureau des billets de la ville, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste, Montréal.

BILLETS DE PASSAGE SUR STEAMERS.

Synopsis des Réglements concernant les Homestead du Nord-Ouest Canadien

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des Provinces du Nord-Ouest: excepté les lots 8 et 26; non réservés; pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix huit ans sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus au moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils fille frère ou sœur du futur colon.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous:

(1) Une résidence de six mois ou moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le même colon a feu et lieu sur la terre qu'il possède d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père—ou la mère si le père est décédé—de toute personne, qui est illégitime pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du terrain entré pour la dite personne comme homestead, les conditions de cet acte quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

4 Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées au routes croissantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'Agent du District de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORRY,

Sous-ministre de l'intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Pourquoi devient-on Tuberculeux ?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.

Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.

Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.

Parce qu'on ne sait pas préserver, aseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.

Parce qu'on ne connaît pas ou qu'on n'emploie pas les

CAPSULES CRESOBENE

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber dans la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux emphysémateux. On préserve ses Voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné ! Que d'ennuis supprimés ! Que de catastrophes évitées ! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix, 50c. le flacon.

Dépôt général: Pharmacie Décarv, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal. (No. 2)

Ecoles du soir

Les écoles gratuites du soir, sous le contrôle du gouvernement, sont ouvertes, à Montréal et à Québec, du premier octobre au premier mars, chaque année.

On y enseigne le FRANÇAIS, L'ANGLAIS, le CALCUL, L'ECRITURE et la COMPTABILITE.

MONTREAL et BANLIEUE

Les écoles sont sous la direction de M. J. H. BERGERON, 119 rue Mentana.

QUEBEC

Les écoles sont sous la direction de M. l'abbé Th. G. Rouleau, Principal de l'Ecole Normale Laval.



LA GENE

Le secret de rire toujours, aussi le moyen de se débarrasser de la gêne, sous quelque forme que ce soit, chez les deux sexes, jeunes ou vieux, de cette gêne qui rend esclave quelquefois, ridicule toujours et vous empêche d'occuper la place que vous

méritez en ce monde, Détails complets envoyés gratis sur réception d'un timbre de 2 cents.

Adressez :
THE DOMINION AGENCY
Dept. 3
107 St. Jacques, Montréal, Qué.

GUÉRISON GARANTIE DE TOUTES les MALADIES des PIEDS

— PAR —
Mme. E. RATELLE, Spécialiste
Successeur du célèbre Professeur E. RATELLE
Maison établie depuis 47 ans.
- Traitement Efficace Des -
Corps, Oignons; Ongles Incarnés,
Transpiration Etc., Etc.,
MME. E. RATELLE, Pédiatre,
163 RUE ST. DENIS, Montréal.

FLEURS FRAICHES

Reçues tous les jours chez :

ED. LAFOND

Le Fleuriste des Théâtres

409, Rue Ste-Catherine Est

Tout ouvrages exécuté à prix modéré.
Tel. Bell Est 1949

SPECIALISTE DIPLOMÉE

Pour

Massages de tous genres

Traitement du Cuir Chevelu,
Massage de la Figure et du Corps.

Résultat Immédiat satisfaisant GARANTI

Sur demande, nous traitons nos patients à domicile.

Madame A. L. BLATCH,

SPECIALISTE

902 AVENUE ESPLANADE ANNEXE

Près rue Fairmount

MILE END

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées
universellement

FOURRURES



Hâtez-vous si vous voulez bénéficier de l'escompte spécial que nous continuerons de donner pour quelques jours encore sur toutes nos marchandises, Nous offrirons entre autres

Manteaux rat musqué dans les derniers styles à de très bas prix.

Manteaux Near Seal depuis.....\$22 50
Haute qualité de Manteaux doublés et garnis de fourrure.....\$45,00
Manteaux Pony de Russie depuis.....\$35.00
Cravates et Manchons Near Seal, le set...\$10.00
Cravates et Manchons en écureuil, le set...\$15.00 et plus

O. NORMANDIN,

GROS ET DETAIL

350 BOULEVARD ST-LAURENT,